

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers collègues artisans,

La forte hausse du prix de l'électricité fin 2022 a accéléré la prise de conscience de l'enjeu de sobriété énergétique de nos entreprises artisanales. Comme en écho, 2024 marque cette fois-ci l'accélération de la prise de conscience de l'enjeu de sobriété hydrique. C'est une nécessité majeure en termes environnemental, mais aussi économique.

L'eau est dans tous nos métiers, tous nos process. Pour produire, pour nettoyer, pour refroidir. Un boulanger consomme en moyenne 40 m³ par personne travaillant à temps plein (ETP) par an, un coiffeur en salon 50 m³ par ETP par an, un boucher-traiteur 60 m³ par ETP par an, et plus encore un brasseur 119 m³ par ETP par an.

Nous avons les moyens d'agir, individuellement et collectivement. Nous pouvons agir sur la consommation en identifiant des process plus sobres, ou en investissement dans des équipements moins consommateurs.

Nous pouvons agir par le recyclage de l'eau utilisée lors de la fabrication mais aussi la récupération des eaux de pluie. Nous pouvons agir en sensibilisant nos collaborateurs sur les bonnes pratiques et les petits gestes du quotidien.

Pour soutenir votre engagement, votre volonté de réduire vos factures et de vous inscrire dans la durabilité, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat intervient à vos côtés pour comprendre vos pratiques et besoins, et identifier les leviers d'actions adaptés. Faites appel à nos conseillers !

Plus qu'une simple activité économique, l'artisanat que nous incarnons est un mode de vie, une philosophie, une source d'inspiration pour relever les défis auxquels notre société est confrontée.

Christophe BERNOLLIN
Président de la CMA Lyon-Rhône

Toute l'actualité
de votre CMA





Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

STORIESSTORE 2024 - © photo : Shutterstock

**AVEC LE PASS CMA LIBERTÉ,
RESTEZ CONCENTRÉ SUR VOTRE MÉTIER,
VOTRE CMA S'OCCUPE DU RESTE.**

**POUR ME SIMPLIFIER MA VIE
D'ENTREPRENEUR AU QUOTIDIEN,
JE PASSE AU PASS CMA LIBERTÉ !**

POUR 19.90 € HT/ MOIS :

- Des conseils et un appui en toute situation.
- Des formalités facilitées et sécurisées.
- Les formations dont vous avez vraiment besoin.
- Un interlocuteur unique dédié, qui vous connaît.

S'ABONNER, C'EST FACILE
SCANNEZ CE QR CODE



ou contactez nous : 04 72 43 43 69
abonnement@cma-auvergnerrhonealpes.fr